

371 - AG ANOCR 34-12-48, le jeudi 30 mai 2024, caserne Lepic à Montpellier.

L'assemblée se tiendra le jeudi 30 mai 2024 à 10h à l'amphithéâtre BELTRAME de la caserne Lepic 359 rue Fontcouverte 34000 Montpellier.

Vous pouvez :

- soit assister personnellement à l'assemblée générale (prière de signaler votre présence au président Serge LE CLOIREC, serge.le-cloirec@wanadoo.fr)

- soit vous y faire représenter. Vous trouverez à cet effet en fin de bulletin, un pouvoir à nous adresser.

Vous trouverez tous les documents à renvoyer en annexe 2 (en fin de bulletin).

Ordre du jour :

* 9 h 15 - 9 h 50 : accueil des participants sous la tente de réception – café et viennoiseries.

* 10 h 00 :

- allocution d'ouverture,

- in memoriam,

- rapport du secrétaire général,

- bilan financier par la trésorière,

- compte-rendu du vérificateur des comptes,

- dossier social,

- site Internet,

- rapport moral par le président,

- renouvellement du comité directeur : les membres soumis à renouvellement en 2024 ont accepté de se représenter à vos suffrages sauf Jean DUFIEUX et Christophe METAIS. Un autre membre souhaite démissionner du CoDIR, Jean-Michel SANJUAN.

Membres soumis à renouvellement		
2024	2025	2026
Didier Bibard	Gérard Duffieux	Claude Demergers
Philippe Bosch	Eliette Héritier	Jean Dubeau
Jean Dufieux	Colette Janicaud	Jean Marc Mallet
Sylvie Forrer	Jean Michel Sanjuan	Alix Marconnet
Serge Le Cloirec	Sara Montserra Schon	François Monssus
Christophe Métais		Marc Alain Wood

Les adhérents qui souhaitent présenter leur candidature à l'occasion de ce renouvellement sont invités à se faire connaître à l'aide du coupon prévu à cet effet (voir en fin de bulletin annexe 2). Il manque 7 membres pour avoir un CoDIR à 21 membres. Suivant le nombre de volontaires, l'organisation changera.

- Questions de l'assemblée

* 11 h 20 : pause,

* 11 h 30 : reprise de la séance : accueil des invités. Remise des coupelles à Jean DUFIEUX et Christophe MÉTAIS en espérant que Jean-Michel accepte de prolonger d'un an pour passer les consignes au nouveau responsable des marches. Discours de clôture du président.

* 12 h 15 : buffet froid de cohésion.

Inscription au buffet avant le **22 mai 2024** à l'aide du coupon-réponse en annexe 2 - Prix du repas : **25 € par personne.**